



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2021/1090

Approbation d'une convention de prêt à titre gratuit entre la Ville de Lyon/ Musée de l'Automobile Henri Malartre et l'association Club des amateurs d'automobiles anciennes dans le cadre du salon Epoqu'auto du 5 au 7 novembre 2021

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur : Mme PERRIN-GILBERT Nathalie

SEANCE DU 30 SEPTEMBRE 2021

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 5 OCTOBRE 2021

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 23 SEPTEMBRE 2021

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

DELIBERATION AFFICHEE LE : 19 OCTOBRE 2021

PRESIDENT : M. DOUCET Grégory

SECRETAIRE ELU : Mme ZDOROVITZOFF Sonia

PRESENTS : Mme PERRIN, M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGHEY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVITZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVAL, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme GEORGEL, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, M. SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme GAILLIOUT, Mme PALOMINO, Mme FERRARI

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. SOUVESTRE (pouvoir à M. CHEVALIER), Mme FRERY (pouvoir à Mme PERRIN), Mme BACHA-HIMEUR (pouvoir à M. LEVY)

ABSENTS NON EXCUSES :

2021/1090 - APPROBATION D'UNE CONVENTION DE PRET A TITRE GRATUIT ENTRE LA VILLE DE LYON/ MUSEE DE L'AUTOMOBILE HENRI MALARTRE ET L'ASSOCIATION CLUB DES AMATEURS D'AUTOMOBILES ANCIENNES DANS LE CADRE DU SALON EPOQU'AUTO DU 5 AU 7 NOVEMBRE 2021 (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 13 septembre 2021 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Les collections du Musée de l'automobile Henri Malartre sont reconnues pour leur richesse et leur diversité, tant pour les automobiles que pour les motos.

Elles illustrent toutes les époques et les genres de production.

Régulièrement le musée est sollicité par des institutions ou des clubs automobiles afin de bénéficier du prêt de certains véhicules pour des expositions ou des manifestations.

Le salon Époqu'Auto est organisé depuis 1979 par les adhérents du club des amateurs d'automobiles anciennes.

Annulé en 2020 en raison de la pandémie de Covid-19, le salon revient du 5 au 7 novembre 2021, avec la 42^e édition qui se tiendra à Lyon – Eurexpo.

Fort de son succès auprès du public avec plus de 70 000 visiteurs en 2019, cet évènement est connu et apprécié par les amateurs d'automobiles anciennes en raison des véhicules d'exception qui y sont présentés.

Avec plus de 70 000 m² de surface d'exposition, au gré de sa visite, le public peut aller à la rencontre des marchands et des clubs de marques, bénéficier d'animations et admirer des modèles rares qui sont présentés au dôme d'Eurexpo.

Dans le cadre de cette manifestation l'association Club des amateurs d'automobiles anciennes sollicite le Musée de l'automobile Henri Malartre afin de bénéficier du prêt à titre gracieux de véhicules.

Ce prêt de véhicules contribue à la valorisation de l'image du Musée de l'Automobile Henri Malartre auprès des visiteurs de cette exposition, des collectionneurs, des amateurs de véhicules d'exception ainsi que des différents médias presse et télé qui couvriront ce salon.

Il vous est donc proposé d'approuver une convention de prêt à titre gracieux pour 5 jours, du 04 au 08 novembre 2021 (transports aller et retour, montage, démontage, exposition prévue) concernant les véhicules suivants :

- Automobile VERMOREL type L de 1912 (Valeur assurance : 30 000 €) ;
- Automobile COGNET DE SEYNES type B de 1924 (Valeur assurance : 25 000 €);

- Motocyclette VIRATELLE de 1919 N° INV 1972.04.102 (Valeur assurance : 30 000 €);
- Motocyclette MGC Type N34 de 1931 N° INV 1972.04.84 (Valeur assurance : 25 000 €);
- Motocyclette ULTIMA Type D3 de 1934 N° INV 1972.04.81 (Valeur assurance : 5 000 €);
- Motocyclette MOTOSACOCHE-France Type 311F de 1932 N° INV 1972.04.71 (Valeur assurance : 4 800€);
- Motocyclette FN 4 cylindres de 1920 N° INV 1972.04.67 (Valeur assurance : 25 000 €);
- Motocyclette TERROT de 1919 N° INV 1976.02.01 (Valeur assurance : 25 000€);
- Motocyclette KOEHLER-ESCOFFIER Type 1000 de 1935 N°INV 1972.04.80 (Valeur assurance : 280 000€);
- Motocyclette SAROLEA Type 25 F de 1925 N° INV 1991.17.01 (Valeur assurance : 12 000 €);
- Side-car HARLEY –DAVIDSON Type F de 1918 N° INV 1972.07.01 (Valeur assurance : 20 000 €);
- Motocyclette HARLEY –DAVIDSON VLD 74 de 1934 N° INV 1972.04.91 (Valeur assurance : 12 000 €);
- Motocyclette MAGNAT-DEBON 4HP de 1914 N° INV 1972.04.85 (Valeur assurance : 30 000 €);
- Motocyclette GEORGES RICHARD à moteur HERDTLE-BRUNEAU de 1904 N°INV 1972.01.18 (Valeur assurance : 15 000 €);
- Motocyclette BMW R11 de 1930 N° INV 1972.04.94 (Valeur assurance : 12 000 €).

Vu le projet de convention ;

Ouï l'avis de la commission Culture - Démocratie locale - Politique de la ville - Vie étudiante ;

DELIBERE

- 1- La convention de prêt susvisée, établie entre la Ville de Lyon / Musée de l'Automobile Henri Malartre et l'association Club des amateurs d'automobiles anciennes de Lyon, est approuvée.
- 2- M. le Maire est autorisé à signer ledit document et à l'exécuter.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Le Maire,

Grégory DOUCET